

Produits Locaux



POUR VOUS ACCOMPAGNER EN DORDOGNE...



Catherine JAMET

Conseil Départemental
de la Dordogne - Service Tourisme
Bureau du Développement de
l'itinérance Douce Touristique.
Tél. 05 53 02 01 39
c.jamet@dordogne.fr



Jean-Marc LOUIS

Comité Départemental
du Tourisme de la Dordogne
Technicien
Qualification
Tél. 05 53 35 50 46
ou 06 08 01 65 76
jeanmarclouis@tourismeperigord.com

“

Une question ?

Notre équipe est à votre service

Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne

25 rue Wilson - BP 40032
24002 PÉRIGUEUX Cedex

Web

www.dordogne-perigord-tourisme.fr



Espace pro en accès libre

Pour aller plus loin...

Visitez le site de
France Vélo Tourisme

www.francevelotourisme.com



ACCUEIL VÉLO

une marque nationale
reconnue





ACCUEIL VÉLO C'EST QUOI ?

Accueil Vélo est une marque nationale qui **garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo** le long des itinéraires cyclables en France

ACCUEIL VÉLO POUR QUI ?

- Les hébergements touristiques
- Les loueurs professionnels de vélos
- Les réparateurs de vélos
- Les Offices de tourisme
- Les sites touristiques
- Les restaurateurs

ACCUEIL VÉLO LES PRÉREQUIS

- Etre situé à **moins de 5 kms d'un itinéraire cyclable** balisé et sécurisé.
- Répondre aux **critères obligatoires** selon le type de structure.

OBTENIR LA MARQUE COMMENT DOIS-JE FAIRE ?

- 1 Je fais ma demande auprès du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (CDT24) (documents à télécharger dans l'espace PRO, en accès libre).
- 2 Les évaluateurs du CDT24 vérifient mes prérequis en fonction de mon type de structure.
- 3 L'animateur territorial Accueil Vélo du CDT 24 effectue une visite d'évaluation.
- 4 Mon dossier est présenté à la commission d'attribution départementale.
- 5 Si accord de la commission, je signe l'engagement et le règlement du droit d'usage de la marque Accueil Vélo.
- 6 La promotion de mon hébergement est assurée par le CDT24, les Offices de Tourisme (signalétique, sites web...) et France Vélo Tourisme.

Mon équipement touristique
est référencé pour

3 ans

ACCUEIL VÉLO LES AVANTAGES :

“ Offrez ”

aux clientèles cyclistes une **Marque nationale unique, simple et lisible.**

“ Garantissez ”

un **accueil de qualité, adapté aux besoins des touristes à vélo.**

“ Valorisez ”

votre territoire en rejoignant un réseau pleinement **ancré dans la mobilité douce, le développement durable et le tourisme vert !**

“ Profitez ”

d'une **saison touristique d'itinérance, allant de début avril jusqu'à fin septembre, bien plus longue qu'une saison classique !**



© Déclic & Décolle

